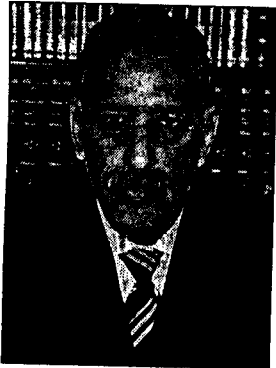


LANCEMENT DES JOURNÉES DE LA CONCERTATION :

Le printemps démocratique



La classe politique mauritanienne se retrouve ce mardi dans le cadre de la plus large concertation politique qu'aït connue le pays depuis la naissance de notre Nation.

Concertation, états généraux de la transition démocratique ou conférence nationale, cette rencontre, quelle que soit l'appellation que les uns ou les autres puissent lui coller, représente, à n'en pas douter, le printemps démocratique mauritanien que bien des citoyens attendaient avec impatience depuis plus d'une décennie.

Après la restitution des travaux des comités interministériels, la Mauritanie aborde ainsi une phase cruciale du processus de concertation qui verra sa classe politique dessiner par elle-même, les contours du processus censé conduire à la mise

en place de véritables institutions démocratiques.

Durant cette phase, trois ateliers portant sur le processus démocratique, sur le secteur de la justice et sur la bonne gouvernance vont matérialiser l'essentiel des travaux.

Ces ateliers, dont chacun verra la participation de 80 personnes, se tiendront respectivement au Centre International des Conférences, dans les locaux de l'ex-Assemblée nationale et dans le Centre de formation et d'Enseignement à distance (CFED), situé aux confins de la cour du Centre International des Conférences.

Les débats, au cours de ces assises, porteront sur les résultats des travaux des comités interministériels relatifs au processus démocratique, au secteur de la justice et à la bonne gouver-

nance.

Ils s'étaleront, en principe sur une période de trois jours. Mais, même si d'après certaines sources, les échanges pourraient excéder ce délai, l'essentiel restera le strict respect de la date butoir du 31 octobre 2005, à laquelle le document de synthèse de ces états généraux devra être inmanquablement remis aux autorités.

Une fois élaboré, le document de synthèse de ces assises suivra le même circuit que les rapports des comités interministériels, c'est-à-dire qu'il sera remis au gouvernement qui, à son tour, le transmettra au Conseil Militaire pour la Justice et la Démocratie (CMJD).

Le coup d'envoi de ces assises sera donné par le Président du Conseil Militaire pour la Justice et la Démocratie, le Colonel Ely

Ould Mohamed Vall, en présence de la classe politique, des différents segments de la société civile dont les associations et la presse ainsi que des membres du corps diplomatique accrédités auprès de notre pays.

Les citoyens auront la possibilité de suivre les débats au cours de cette concertation qui seront intégralement retransmis en direct sur les ondes de Radio Mauritanie.

Ce sera l'occasion pour tous de mesurer la maturité et la clairovoyance de la classe politique, l'attachement de celle-ci à l'unité du pays, son indépendance et sa stabilité. Ce sera aussi l'occasion de tester la capacité des Mauritaniens à dépasser les clichés de tous ordres et les intérêts égoïstes et à gérer convenablement leur diversité.

Lancement des journées de la concertation : Le printemps démocratique

Les débats de cette concertation seront intégralement retransmis en direct sur les ondes de Radio Mauritanie

Le Président du Conseil Militaire pour la Justice et la Démocratie, Chef de l'Etat, le Colonel Ely Ould Mohamed Vall, donne aujourd'hui le coup d'envoi solennel des travaux de la concertation autour du dossier de la transition, devant conduire à une réelle démocratie. Quelque 500 participants, parmi lesquels des chefs de partis politiques, des syndicalistes, des journalistes, des hommes d'affaires, des magistrats et des personnalités indépendantes sont conviés à cette grande messe qui doit s'étaler sur trois jours.

Objectif : débattre l'ensemble des propositions formulées par le gouvernement, à travers trois comités interministériels (transition démocratique, bonne gouvernance et justice) qui se sont penchés pendant un peu moins de deux mois sur tous les thèmes se rapportant à ce sujet.

Les différents thèmes de la transition seront abordés dans des ateliers qui mettront face à face comités interministériels et classe politique, avec des modérateurs chargés de faciliter les débats, rapprocher les points de vue et faire les synthèses.

Le but de cette action est d'aboutir au consensus général autour de toutes les questions soumises au débat. Une fois le consensus réalisé, les conclusions seront soumises à l'approbation du gouvernement et du CMJD avant de procéder à la mise à exécution des différentes étapes de la transition.

Il semble que le chantier de la transition va commencer par l'organisation d'un référendum pour l'adoption de la constitution en juin 2006, suivi en octobre, de la même année, d'élections municipales, puis, en 2007, de législatives au mois d'avril avant des sénatoriales en mai et un scrutin présidentiel en juin.

Autre point qui devra être également évoqué au cours des journées de la concertation nationale également: la mise en place d'une Commission électorale nationale indépendante (CENI), son mode de fonctionnement, sa composition et ses compétences.

Enfin, les participants se prononceront sur d'autres sujets comme: le mode de financement des partis politiques, les mesures prévues pour assurer la transparence des élections, la présence d'observateurs étrangers, l'établissement des listes électorales, la question d'un éventuel recensement général ou une simple révision des listes électorales existantes.

La classe politique s'active

À la veille de la tenue de cette véritable conférence nationale qui va dessiner l'avenir politique du pays, les états majors des partis politiques étaient en transe et se préparaient à participer activement à cet événement qu'ils saluent unanimement.

Les préparatifs allaient bon train au niveau des partis politiques devant participer à ces journées de concertation. Nous avons fait le tour des sièges de certains partis.

Pour le secrétaire général de l'Union pour la Démocratie et le Progrès (UDP), M. Ahmed Ould Ahmed Bedda, sa formation est en train d'étudier les rapports des commissions en vue de faire des propositions et des recommandations. Il regrette néanmoins qu'ils aient reçu tardivement ces rapports. Il indique enfin que l'UDP a mis sur pied trois commissions (Justice, Bonne gouvernance et Transition) pour étudier les rapports des commissions. D'ores et déjà, a-t-il souligné, l'UDP émet quelques réserves par rapport à la commission nationale électorale indépendante, au recensement administratif et au mode de scrutin qui n'a d'ailleurs pas été évoqué dans ces rapports.

Au Rassemblement des Forces Démocratiques, le président M. Ahmed Ould Daddah déclare qu'il ne peut se prononcer pour le moment que sur le travail des comités interministériels, qu'il a jugé très positif. En très peu de temps, quarante jours seulement, a-t-il fait remarquer, un travail important de documentation, d'analyse et d'évaluation a été fait. "De notre côté, nous avons travaillé pour apporter toutes les améliorations qui nous paraissent nécessaires, Nous allons donner une contribution écrite à la présidence des comités interministériels", a-t-il ajouté. M. Ahmed Daddah a confirmé la participation de son parti aux journées de concertation, avec un esprit positif et une volonté d'aboutir à des solutions consensuelles. Il a, en outre, indiqué que son parti est très attaché au succès de cette phase de la transition. Le RFD, a-t-il assuré, fera tout ce qui est possible pour que de ces journées sorte un consensus national garantissant la réussite des prochaines phases de la transition.

À l'APP, on se refuse à tout commentaire. L'un des membres influents de ce parti, M. Ibrahim

Sarr, s'est excusé de répondre à nos questions, prétextant d'une réunion imminente au siège du parti.

Au siège du Parti de l'Union des Forces de Progrès, UFP, l'heure est aux préparatifs de ce grand rendez-vous au cours duquel les formations politiques et les organisations de la société civile entameront le débat sur les rapports présentés par les comités interministériels chargés respectivement de la transition démocratique, de la justice et de la bonne gouvernance.

Ces négociations seront entamées avec sérénité et abnégation, selon la vice présidente de l'UFP, Mme Khadijetou Malick Diallo, précisant que son parti a reçu des copies de ces rapports vendredi 21 octobre 2005, aux environs de 13 heures.

L'UFP, qui était en réflexion depuis quelques temps autour de la transition démocratique, a d'ores et déjà désigné ses représentants à ces différentes commissions. Notre formation politique est favorable aux réformes limitées telles que proposées initialement par le Conseil Militaire pour la Justice et la Démocratie, c'est-à-dire la réduction de la durée du mandat du président de la République, sa limitation à deux mandats seulement et la suppression de l'article 104 de la Constitution, a souligné la vice présidente de l'UFP. Globalement, c'est du bon travail. Nous avons cependant des propositions par rapport à l'assainissement de l'administration, en particulier de l'administration territoriale.

Nous pensons qu'il faut débarrasser l'administration des éléments qui l'ont souillée, qui l'ont ruinée et qui ont terni son image de marque.

Au siège du Rassemblement pour la Démocratie et l'Unité, on procédait en cette matinée de lundi (24 octobre, NDLR) aux derniers préparatifs pour la participation à la concertation. Dans cette atmosphère studieuse, nous avons rencontré le responsable des relations extérieures du parti, M. Mohamed Said Ould Homody. Il a indiqué que son parti a désigné ses représentants au niveau des trois comités interministériels (3 délégués pour le comité chargé de la transition démocratique, 3 pour le

comité chargé de la justice et 2 pour la bonne gouvernance). On a eu le temps de lire les rapports des différents comités. Il s'est dit satisfait des rapports des différents comités. Pour lui, les modifications ne peuvent être que limitées. Le responsable des relations extérieures du RDU salue la proposition interdisant au président de la République d'appartenir aux instances dirigeantes d'un quelconque parti politique. Cette proposition, nous l'avions déjà faite lors du forum que nous avons organisé il y a quelques mois.

En somme, nous estimons au RDU que les trois rapports ont paré au plus pressé. En réalité, leur objectif est de permettre, au bout du processus électoral d'août 2007, qu'il y ait le moins de frustration possible chez chacun d'entre nous, et que chaque Mauritanien estime qu'il a eu son droit de façon transparente.

Par ailleurs, le RDU salue la recommandation portant sur la mise en place de la CENI (Commission Electorale Nationale Indépendante). Pour M. Mohamed Said Homody, nous sommes devant une situation unique, où tous ceux qui sont en charge des affaires politiques sont interdits de candidatures aux prochaines échéances électorales de la phase transitoire. Qu'elle le veuille ou non, l'administration, dans sa globalité est obligée d'être neutre.

Au siège du Parti 'Républicain Démocratique' et Social, PRDS, qui peinait à boucler les travaux de son troisième congrès (tenu les 21, 22 et 23 octobre 2005), on n'était pas, à la veille de ses assises, trop expansif sur le sujet. On était plutôt préoccupé par les résultats de la réunion du comité des sages!

Notons que les comités interministériels pour la justice, pour le processus de transition démocratique et pour la bonne gouvernance ont été institués en conseil des ministres le 17 août 2005. Leurs rapports provisoires ont été rendus publics le 20 octobre 2005. Auparavant, ils ont été présentés au Conseil des ministres et au Conseil Militaire pour la Justice et la Démocratie. Les trois comités ont été solennellement installés les 28, 29 et 30 août 2005.

Zein Lessem, Diagana et Barry